

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

Présents : P. BELY – S. MARIOT- H. BARDIN – M-R. MICHENEAU - M-C. BAZIN — D.FOUCAUD - A. LERMITE – F.OLLIVIER - M. PAQUEREAU – S. PARPAILLON – L.PIHA—D. RICHARD — J.F TOUZEAU

Absents excusés : L. BENARD

DEMISSION DE M. ERIC ARNOUX

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il a reçu une lettre de démission adressée par M. Eric Arnoux. M. Arnoux est amené à prendre de nouvelles responsabilités au sein de l'entreprise qui l'emploie, responsabilités qui vont le conduire à être constamment en déplacement. C'est avec beaucoup de regrets et d'amertume qu'il s'est résolu à prendre cette décision.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour son travail et les précieux conseils qu'il a apporté tout au long de ses différents mandats de conseiller municipal.

REFORME DE L'EXONERATION DE LA T.F.P.B

La réforme fiscale de 2021 a rendu à nouveau automatique l'exonération de la taxe sur le foncier bâti de deux ans appliquée aux constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, pour toutes les collectivités y compris pour celles qui l'avaient supprimée.

Cela étant, les communes sont autorisées à moduler le taux de cette exonération par tranche de 10 %, jusqu'à un taux minimum de 40 %.

Après discussion, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de réduire cette exonération de 100% à 40% de la base imposable afin de ne pas pénaliser les ressources fiscales de la commune.

PROCEDURE D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

La Municipalité a signé, il y a plusieurs mois, une convention avec l'EPF de la Vendée (Etablissement Public Foncier) afin que celui-ci l'accompagne dans la conduite de son projet de renouvellement et de densification urbaine sur deux îlots situés en plein cœur de bourg, îlots délaissés par leurs propriétaires depuis de nombreuses années et d'une superficie totale de plus de 8.400 m².

En l'absence d'accord à l'amiable avec les propriétaires et en vue d'obtenir la maîtrise foncière totale de ces terrains, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'EPF à mener une procédure d'expropriation, tant dans sa phase administrative que judiciaire.

A cette fin, l'EPF de la Vendée engagera dans un premier temps, en sa qualité de futur expropriant, la procédure qui conduira à solliciter le Préfet en vue de l'obtention d'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP).

PERSONNEL COMMUNAL

M. Julien Rabaud est employé comme agent technique, sous contrat de droit privé, depuis septembre 2020. M. Rabaud et la Municipalité étant pleinement satisfaits de leur collaboration, il a été proposé à M. Rabaud de devenir fonctionnaire stagiaire à partir de septembre, et pendant un an, en vue d'une future titularisation.

TRAVAUX SUR LA RD80 – RUE DE LA SALLE

Une convention d'autorisation de travaux et d'entretien va être passée avec le Département de la Vendée au sujet des aménagements de voirie de la Rue de la Salle (route de Boulogne) et réalisés sur le domaine public routier départemental. Cette convention précise les rôles de chacun dans la maintenance de ces nouveaux aménagements.



Du fait des allées et venues de tracteurs et de semi-remorques prévues sur cette rue durant l'été, à destination des silos de la CAVAC, les travaux d'enrobés menés par l'ARD (Agence Routière Départementale) ont été reportés à la fin août. Les enrobés rouges sur les trottoirs, la réalisation de l'écluse au niveau du cimetière et du plateau à l'entrée du lotissement de la Gachère auront lieu dans la foulée. La Municipalité s'excuse auprès des riverains pour les désagréments causés.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES FOYER RURAL

Le conseil municipal a validé plusieurs travaux complémentaires pour la Salle du Foyer Rural :

- Réalisation d'une dalle en béton balayé à l'extérieur sous la terrasse (6.320€ TTC par l'entreprise MCEB de Boulogne – Essarts en Bocage)
- Réalisation de dalles en béton dans deux pièces du sous-sol encore en terre battue et source d'humidité (5.257€ TTC par l'entreprise MCEB de Boulogne – Essarts en Bocage)
- Installation de cornières de protection d'angle au niveau des jambages de plusieurs portes extérieures (2.250€ TTC par la Sarl Frédéric TESSON de Dompierre sur Yon)

INAUGURATION DE LA SALLE DU FOYER RURAL

Les travaux de rénovation de la Salle du Foyer Rural sont achevés depuis fin octobre 2020. Du fait de la pandémie de la Covid, la municipalité n'a pu organiser son inauguration.

Du fait de l'amélioration de la situation sanitaire, la date du **samedi 18 septembre** a été retenue à cet effet. L'ensemble de la population est invitée à cette cérémonie qui débutera à 11h00.

Nous espérons que la situation sanitaire ne va pas se dégrader d'ici là, auquel cas cet évènement serait reporté.

C.M.J - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

BOITE A LIVRES

La Boîte à Livres du CMJ est terminée. Elle a été installée et inaugurée le Samedi 3 Juillet. Elle est désormais à la disposition de tous les habitants qui peuvent emprunter gratuitement les livres qu'elle renferme mais aussi l'alimenter avec leurs propres livres. Elle est désormais la propriété de tous et nous invitons chacun à en prendre soin. La Municipalité remercie celles et ceux qui ont aidé les jeunes sur ce projet.



OPERATION « NETTOYONS LA COMMUNE »

Le prochain projet du CMJ concerne la mise en place d'une matinée « nettoyage de la commune ». Celle-ci aura lieu le **samedi 25 septembre** au départ de la Salle du Foyer Rural. Certains sentiers et fossés sont en effet toujours souillés par des déchets divers, abandonnés çà et là.

La propreté de notre commune est l'affaire de tous et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à l'appel de nos jeunes (**Inscriptions en Mairie**).

VIE ASSOCIATIVE

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

La Commission « Animation et Vie Associative » a décidé d'organiser une **Journée des Associations** à l'occasion de l'inauguration de la salle du Foyer Rural le **samedi 18 septembre 2021**.

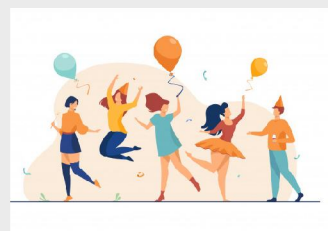
Ce sera l'occasion pour les habitants de mieux connaître les différentes associations communales, leurs bénévoles et leurs projets. Cela permettra également de « relancer » la vie associative communale après des mois de « sommeil forcé ».

MERLAT'EN FETE EN 2022 !

Après l'annulation de l'édition 2021 à cause de la pandémie, la Commission « Animation et Vie Associative » et les associations communales ont décidé d'organiser la prochaine Merlat'en Fête le :

Samedi 2 juillet 2022

Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date !



INFOS DIVERSES

NOUVEAU FOOD TRUCK !

Après JIO PIZZAS et L'ILE O ROUGAIL, une nouvelle offre de restauration arrive sur la commune ! Virginie et Eric auront le plaisir de vous accueillir à bord de leur « Food Bus », CHEZ MI&NOUS, **tous les dimanches soirs de 18h00 à 21h30**, à compter du 11 juillet, devant l'ancienne mairie. Leur brochure sera disponible en mairie et sera bientôt sur le site internet de la commune.

Restauration possible sur place, à bord du bus aménagé, ou à emporter. Burgers, paninis, hot-dogs, frites... le tout fait maison, à base de produits frais et locaux. Ils espèrent vous voir nombreux !



DEVIATION ROUTE DES ESSARTS

La route des Essarts sera fermée à la circulation du **12 au 30 Juillet** pour cause de travaux sur le pont qui enjambe l'autoroute. Une déviation sera mise en place par le carrefour de « La Colle » (route de Boulogne).

COMPTEURS LINKY

Le remplacement des compteurs électriques par le nouveau compteur LINKY à l'échelle nationale se poursuit. La campagne d'installation va bientôt commencer sur notre commune. Tous les habitants ont reçu (ou vont recevoir) un courrier ou un email adressé par EDF / ENEDIS leur en faisant part.

Dans un second temps l'entreprise mandatée par ENEDIS (Solution 30) contactera chaque foyer pour fixer un rendez-vous. L'intervention dure une trentaine de minutes.

L'installation du compteur LINKY permettra d'accéder à de nouveaux services : des factures établies sur la consommation réelle, des interventions plus économiques réalisées à distance, l'accès à de nouvelles offres proposées par les fournisseurs d'électricité et une meilleure maîtrise de l'énergie consommée.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

RESEAUX ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de l'étude des réseaux d'assainissement pilotée par la Communauté de Communes, le bureau d'étude IRH va procéder à des tests à la fumée sur certains secteurs de quelques communes du territoire.

Il est programmé, pour la commune de La Merlatière, que ces tests soient réalisés semaine 28, soit **entre le lundi 12 et le vendredi 16 juillet 2021.**

Cette opération consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement d'eaux usées de la rue (sur domaine public ou servitudes privées) afin de contrôler la nature des raccordements de chaque habitation et de détecter les raccordements non conformes.

PCAET

La Communauté de communes s'est engagée en 2018, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Dans le cadre de ce dispositif, un diagnostic sur les consommations et productions d'énergies, ainsi que sur la vulnérabilité du territoire a été réalisé. Ce dernier a permis de définir un programme d'actions s'adressant à tous les acteurs du territoire :

- Les habitants
- Les entreprises
- Les collectivités

Bien que la collectivité soit porteuse et actrice du PCAET, la réussite de ce projet durable de territoire passe par l'action et la mobilisation de tous, entreprises, particuliers et collectivités. C'est pourquoi, du 7 juin au 17 juillet, l'ensemble de la population (élus, salariés, administrés) est invité à formuler des propositions sur le site :

<https://participer.collectivites.fr>

et à consulter les documents constitutifs du projet de PCAET.

Les idées et avis peuvent également être envoyés à l'adresse pcaet@ccfulgent-essarts.fr.

Un registre est également disponible au siège de la Communauté de communes, 2 rue Jules Verne à Saint-Fulgent.



Du 20 juillet au 19 août 2021, l'Office de tourisme vous propose cinq soirées contées et cinq concerts qui vous attendent dans différents sites du territoire.



Retrouvez toute la programmation sur www.ccfulent-essarts.fr dans la rubrique **TOURISME-CULTURE-LOISIRS.**

Profitez-en, c'est GRATUIT !!!